

Décision Générale colonial

Décision n° 10 décision n° 10 du 5 janvier 1938

n° 10

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 5 janvier 1938
Numéro JO n° 506 du 31/01/1938	Date du numéro 31 janvier 1938

TEXTE INTÉGRAL

A compter du 11 octobre 1937, le Service des travaux publics est désigné comme service constructeur des formations de l'armée de l'air stationnées à la côte française des Somalis et dépendances.